

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 MAI 2016

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 28
Pouvoirs : 7
Votants : 35

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 23/05/2017

Le 29 mai 2017, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Christine CIOLFI, Pascal CUNY, Dominique DESFORGES, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Michel DUROUSSIN (remplaçant Brigitte COULON), Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Christine FORNES, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Raymond MOUSSY, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Frédéric VALLOS.

Absents excusés : Hubert BONNET (pouvoir Béatrice GUERIN), Noël CHEYNET (pouvoir Nathalie BARDE), Brigitte COULON (remplacée par Michel DUROUSSIN), Olivier EYRAUD, Yann GALLAY (pouvoir Gaëlle LICHTLE), Chantal NOEL, Pierre PERNET (pouvoir Christine FORNES), Etienne SERRAT (pouvoir Christine CIOLFI), Claude TRASSARD (pouvoir Marc PECHOUX), Dominique VIAL (pouvoir Jacky DUTRUC).

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Roger CHORIER (Civrieux), Nathalie TISSERAND (Parcieux), André COLLON (Saint Jean de Thurigneux), Gilles LEMOINE (Sainte Euphémie), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Marie-Christine THEVENET (Villeneuve).

Secrétaire de séance : Béatrice GUERIN

OBJET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF - ACHAT DE TERRAIN POUR LE POSTE DE RELEVAGE DE MONTBERTHOUD A SAVIGNEUX

M. Bernard REY, Vice-Président chargé de l'Assainissement, rappelle que dans le cadre des travaux de création d'un réseau d'assainissement collectif au hameau de Montberthoud à Savigneux, un poste de refoulement doit être créé.

L'implantation de ce poste nécessite l'acquisition partielle de la parcelle ZL 316 pour une surface totale d'environ 25 m². Il s'agit de terrain non cultivé et situé en zone N du PLU de Savigneux.

Un accord amiable est intervenu avec le représentant du propriétaire M. LESPINASSE Denis du GAEC de Montberthoud, sur la base d'un prix de 2€/m² compte tenu de la faible surface.

Le cout du terrain est donc de 50 €. La CCDSV prend en charge les frais de géomètre et de notaire pour l'acquisition, estimé à 3 500 € H.T, soit un total de 3 550 € H.T.

Les crédits sont inscrits au Budget Assainissement, section d'investissement, opération 52-cpte 2315/81118.

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité :

- ✓ **APPROUVE** l'acquisition partielle de la parcelle cadastrée ZL 316 pour une surface de 25 m², appartenant au GAEC de Montberthoud à Savigneux, au prix de 2€/m² compte tenu de la faible surface, soit 50 € pour l'installation d'un poste de refoulement ;
- ✓ **AUTORISE** le président à signer l'acte d'acquisition à intervenir et toutes pièces administratives, techniques et comptables nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20170529-2017C52-AS
Affichage le :

14 JUIN 2017

14 JUIN 2017

A Trévoux, le 29/05/2017

**Le Président,
Bernard GRISON**

